



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 12/11/2024

Reçu en préfecture le 12/11/2024

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20241112-2024\_11\_10-DE

S<sup>2</sup>LOW

En e  
Présents : ..... 14  
Votants : ..... 15  
Absents : -excusés : 1  
Procurations : .....1

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024\_11\_10

**Objet :** Choix du devis pour le goudronnage du parking devant chez Mme PEYDIERE (partie communale)

L'an deux mille VINGT QUATRE, le 4 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 28 octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

**Présents :** M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle conseillers municipaux.

**Absent :**

**Absents excusés :** Mme CHASSAGNE Annie

**Exclus :**

**Procurations :** Mme CHASSAGNE Annie à Mme MASIN Claudie

**Secrétaire de séance :**

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur LAGARDE, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire, explique que Madame PEYDIERE va faire goudronner son parking devant le cabinet. Il reste une bande qui appartient à la commune. Il propose de la goudronner afin que le parking soit uniforme.

Pour cela, il présente un devis de la société LK TP 24 pour un montant de 1 933,33 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire goudronner la partie communale du parking devant chez Madame PEYDIERE par la société LK TP 24 pour un montant de 1933,33 euros TTC

A Lussac, le 04/11/2024

Le Maire,

Didier GATINEL

